



Certificat d'Aptitude Professionnelle agricole

"Travaux forestiers"







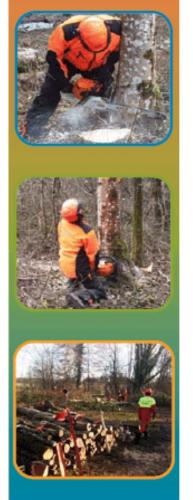
Photo couverture : Photothèque MAAF – Établissements de l'enseignement agricole

Source : Établissements de l'enseignement agricole

Recueil de fiches compétences

Certificat d'aptitude professionnelle agricole

> spécialité "Travaux forestiers"



Sommaire

Ce document est destiné aux équipes pédagogiques qui mettent en œuvre un CAP agricole spécialité Travaux forestiers. Il réunit les fiches compétences relatives aux emplois d'ouvriers agricoles.

Présentation du CAP agricole spécialité Travaux forestiers	р	3
Compétences	р	4
Annexes	p '	14

Présentation du CAP agricole spécialité Travaux forestiers

Le CAP agricole est un diplôme professionnel de niveau V qui peut être obtenu par la voie scolaire, par la voie de l'apprentissage et par la voie de la formation professionnelle continue. Il peut également être obtenu par la voie de la VAE.

Il fait partie des diplômes qui ont été rénovés afin de répondre à un triple objectif :

- adapter le référentiel aux évolutions des emplois du secteur et à celles du travail.
- confirmer la double finalité de professionnalisation et d'éducation du diplôme.
- faciliter la validation des acquis de l'expérience.

Le référentiel de diplôme du CAP agricole comporte 3 parties :

- le référentiel professionnel qui fournit des informations sur les emplois visés par le diplôme et leur contexte, présente la fiche descriptive d'activités (FDA) et la liste des situations professionnelles significatives organisées en champs de compétences.
- le référentiel de certification qui comprend la liste des capacités attestées par le diplôme et les modalités d'évaluation permettant la délivrance du diplôme.
- le référentiel de formation : présentation générale, architecture de la formation et modules de formation.

Le recueil de fiches compétences est associé au référentiel de diplôme. Ces fiches ont été produites pour le référentiel professionnel et permettent de donner des informations sur les champs de compétences et les situations professionnelles significatives (SPS). Le référentiel du diplôme et ce recueil sont les outils de référence des formateurs qui doivent en prendre connaissance quel que soit leur domaine d'intervention.

Comme dans le cas des autres diplômes du MAAF, le référentiel du CAP agricole spécialité "Travaux forestiers", le recueil de fiches compétences et les textes réglementaires associés sont téléchargeables sur le site internet de l'enseignement agricole, dans la rubrique Diplômes et référentiels, à l'adresse suivante : http://www.chlorofil.fr/capa

Cette partie reprend le tableau des situations professionnelles significatives (SPS) organisées en champs de compétences du référentiel professionnel du CAP agricole spécialité Travaux forestiers et présente sous forme de fiches un ensemble d'informations relatives au travail recueillies auprès de professionnels au cours d'entretiens approfondis¹.

Partie 2
Compétences

La compétence est une combinatoire de ressources – connaissances, savoir-faire, comportements...² – que mobilise un individu pour répondre de façon pertinente à une situation de travail donnée. Cette compétence est située : elle ne peut s'exprimer qu'en situation de travail.

L'analyse du travail conduite auprès de professionnels (employeurs et salariés titulaires des emplois) permet en premier lieu de repérer des situations professionnelles significatives (SPS), c'est-à-dire des situations reconnues comme particulièrement révélatrices de la compétence dans les emplois visés par le diplôme. Elle permet également d'identifier les ressources sur lesquelles s'appuient les professionnels pour exercer avec compétence leurs activités.

Les informations ainsi recueillies sont classées et regroupées en ensembles homogènes par les ressources mobilisées et aux finalités du travail : les champs de compétences. Chaque champ, qui correspond à une classe de situations, fait l'objet d'une fiche, toujours structurée sur le même modèle. Y sont précisés :

- des éléments de contexte du travail : finalité du travail, responsabilité et autonomie du titulaire de l'emploi, environnement de travail, indicateurs de réussite
- les ressources à mobiliser pour réaliser avec compétence le travail : savoir-faire, savoirs identifiés par les professionnels, savoir-faire consolidés par l'expérience, comportements professionnels.

Les situations et les ressources décrites dans les fiches compétences ne constituent pas une liste exhaustive et peuvent être adaptées au contexte local de l'emploi. Ne sont retenues que celles qu'il paraît indispensable de maîtriser pour exercer le métier dans une majorité de configurations d'emplois : les situations professionnelles significatives (SPS).

Les fiches compétences permettent d'appréhender de manière globale la nature des emplois et des activités des futurs diplômés. Elles orientent le travail des équipes enseignantes pour l'élaboration de situations de formation et d'évaluation, tout particulièrement pour les évaluations en situation professionnelle. Elles peuvent être utilisées comme support de discussion avec les maîtres de stage ou d'apprentissage, au moment où se négocient avec ces derniers les objectifs des périodes en milieu professionnel. Elles servent également de référence pour la validation des acquis de l'expérience.

La définition des différentes rubriques de ces fiches ainsi que des exemples figurent en annexe.

Remarque : Les fiches compétences concernent la description de situations professionnelles maîtrisées par des professionnels confirmés. Les équipes tiendront compte dans la préparation des évaluations que les capacités attestées par le diplôme ne visent pas ce niveau de maîtrise mais celui nécessaire à l'insertion dans l'emploi.

^{1.} Les fiches compétences sont réalisées lors de la phase d'ingénierie du référentiel professionnel du diplôme, par des délégués régionaux à l'ingénierie de formation (DRIF) des DRAAF-SRFD.

^{2.} L'analyse du travail réalisée ne retient que les « ressources » qui peuvent être développées par la formation ou par l'expérience : n'y figurent ni les aptitudes ni les qualités personnelles.

Champs de compétences et situations professionnelles significatives du CAP agricole spécialité Travaux forestiers

Les SPS sont repérées lors de l'analyse du travail menée auprès des professionnels, titulaires des emplois et supérieurs hiérarchiques. Parmi les critères utilisés pour leur détermination figurent la complexité, la dimension critique ou encore la fréquence. Des aspects prospectifs relatifs à l'emploi visé, des nécessités politiques ou réglementaires ainsi que des visées stratégiques, sociales ou éducatives, peuvent également être prises en compte.

Les SPS sont identifiées à l'aide d'un ensemble de questions telles que :

- Quelles situations de travail vous paraissent les plus difficiles à maîtriser ?
- Quelles situations de travail ne confieriez-vous pas à un débutant ?
- Si vous deviez choisir un remplaçant, dans quelle(s) situation(s) de travail le placeriezvous pour vérifier qu'il est compétent ?

Par nature, ces SPS sont en nombre réduit. La personne qui les maîtrise peut mobiliser les mêmes ressources pour réaliser toutes les activités correspondant à l'emploi visé.

Le tableau suivant présente les situations professionnelles significatives de la compétence d'un ouvrier forestier, c'est-à-dire les situations qui mettent en jeu les compétences-clés de l'emploi type ciblé par le diplôme. Par nature, elles sont donc en nombre réduit.

Champs de compétences	SPS	Finalités
Régénération des peuplements	Travaux de préparation du sol Plantation des végétaux	Assurer la mise en place d'un peuplement pour favoriser des conditions de croissance et de développement optimales.
Entretien des milieux et des peuplements	Débroussaillement Dégagement	Contrôler la végétation en fonction de l'utilisation du milieu.
Bûcheronnage manuel	Abattage Façonnage	Produire une prestation conforme aux consignes
Maintenance du matériel	Affûtage Entretien courant matériels	Maintenir un matériel fonctionnel et optimiser sa durée d'utilisation.
Communication en situation professionnelle	Signalement des anomalies observées	Fournir des informations utiles à la prise de décision à la traçabilité et à l'organisation du travail

Chaque champ de compétences fait l'objet d'une fiche descriptive, détaillée dans les pages suivantes.

Régénération des peuplements	
Situations professionnelles	- Travail de préparation du sol
significatives	- Plantation des végétaux

Finalité : Assurer la mise en place d'un peuplement en favorisant des conditions optimales de croissance et de développement des plants.

Responsabilité / autonomie :

Sous les ordres du chef d'entreprise ou du chef d'équipe, le salarié est totalement autonome dans la réalisation des taches sur le chantier. Il est responsable de sa sécurité et des matériels qui lui sont confiés. Il veille à adopter une attitude respectueuse de l'environnement.

Environnement de travail:

Le salarié peut être amené à travailler seul ou en équipe, isolé sur un territoire. Les conditions de travail dépendent de la météorologie et des caractéristiques du milieu.

Plusieurs intervenants peuvent évoluer simultanément sur le chantier, le salarié doit en tenir compte pour organiser ses activités en sécurité.

Indicateurs de réussite :

Respect du plan de plantation

Respect des consignes

Reprise et croissance des essences

Réalisation des objectifs fixés

Etat de la parcelle à la fin du chantier

Pas d'accidents

Peu d'incidents mécaniques

Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.

Savoir-faire	Savoirs identifiés par les professionnels
Réaliser les travaux de préparation du sol Réaliser le jalonnement, le piquetage, Réaliser les opérations de fertilisation et les apports d'amendements Préparer les plants Planter suivant le schéma d'implantation (utilisation de cane à planter, plantation en potets) Semer en ligne	Connaissance des écosystèmes Connaissances agronomiques Notions de topographie Caractéristiques des essences forestières Connaissances des parasites des essences forestières Techniques de semis et de plantation Notion de fertilisation (choix des produits, calcul des doses, mode d'apport) Impact de l'activité sur l'environnement Connaissance et fonctions des matériels utilisés Notions de base en mathématiques : densité, volume, surface Notion de cahier des charges Notions de mécanique Règles de sécurité dans l'utilisation du matériel et EPI

Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
Apprécier l'état des plants Adapter l'utilisation des matériels en fonction de la	Veiller au respect de la réglementation et des consignes en matière de sécurité
topographie et de l'état de la parcelle Organiser son chantier	Prendre en compte les autres intervenants travaillant sur le chantier
Assurer une bonne coordination et une meilleure	Veiller au respect de l'environnement.
anticipation lors la manipulation des différents matériels et accessoires	Adopter en permanence les gestes et postures professionnels adaptés aux efforts à fournir
	Etre attentif aux signes permettant de prévenir les incidents et accidents sur les chantiers
	Favoriser les bonnes relations avec les propriétaires, riverains, autres intervenants forestiers, promeneurs

Entretien des milieux et des peuplements

Situations professionnelles significatives

- Débroussaillage et dégagement

Finalité: Favoriser le développement des essences objectifs afin de garantir un peuplement final, en contrôlant la végétation concurrente.

Responsabilité / autonomie :

Le salarié est totalement autonome dans la réalisation des taches sur le chantier, il réalise son travail selon les consignes transmises par le chef d'entreprise ou le chef d'équipe. Il est responsable de sa sécurité et des matériels qui lui sont confiés. Il adopte des gestes et postures en prévention de l'apparition des troubles musculo-squelettiques. Il veille à réaliser ses activités dans le respect de l'environnement.

Environnement de travail:

Le salarié peut être amené à travailler seul ou en équipe, isolé sur un territoire. Les conditions de travail sont fonction de la météorologie et des caractéristiques du milieu.

Plusieurs intervenants peuvent évoluer simultanément sur le chantier, le salarié doit en tenir compte pour organiser ses activités en sécurité.

Indicateurs de réussite :

Conformité des résultats à la commande

Croissance des essences objectifs

Etat de la parcelle à la fin du chantier

Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.

Savoir-faire	Savoirs identifiés par les professionnels
Dégager la végétation concurrente du semis ou des jeunes plants Débroussailler en vue de favoriser l'évolution des peuplements ou en vue de la protection contre les incendies Utiliser les outils et engins adaptés aux situations	Caractéristiques des essences forestières Densités des peuplements Connaissance des écosystèmes Impact de l'activité sur l'environnement Matériels de dégagement et de débroussaillement Règles de calculs: unités de mesure, densité, intervalles Notions de mécanique Cahier des charges Règles de sécurité dans l'utilisation du matériel et EPI
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
Apprécier le potentiel d'une essence-objectif□ Adapter les modalités et l'intensité d'intervention, en fonction de la végétation et des consignes reçues.□ Connaître les limites du matériel	Veiller au respect de la réglementation et des consignes de sécurité Adopter en permanence les gestes et postures professionnels adaptés aux efforts à fournir Prendre en compte les autres personnes travaillant sur le chantier Veiller au respect de l'environnement. Etre attentif à l'état des essences objectifs et rendre compte Favoriser les bonnes relations avec les propriétaires, riverains, autres intervenants forestiers, promeneurs

Bûcheronnage manuel	
Situations professionnelles significatives	- Abattage - Façonnage

Finalité: Produire une prestation conforme à la commande.

Responsabilité / autonomie :

Sous les ordres du chef d'entreprise ou du chef d'équipe, le salarié est totalement autonome dans la réalisation des taches sur le chantier. Il est responsable de sa sécurité et des matériels qui lui sont confiés. Il adopte des gestes et postures en prévention de l'apparition des troubles musculo-squelettiques. Il veille à réaliser ses activités dans le respect de l'environnement.

Environnement de travail :

Le salarié peut être amené à travailler seul, isolé sur un territoire ou au sein d'une équipe. Il doit veiller à organiser son travail en lien avec les activités assurées par les différents acteurs du chantier, en intégrant les règles de sécurité. Les conditions de travail sont fonction de la météorologie, des caractéristiques du milieu (topographie, état du sol...) et de la nature du chantier.

Indicateurs de réussite :

Respect des consignes et de la commande

Maitrise de la trajectoire de chute des arbres en environnement contraint

Production journalière

Etat de la parcelle à la fin du chantier

Absence d'accidents

Peu d'incidents mécaniques

Coordination avec les autres acteurs du chantier

Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.

Savoir-faire	Savoirs identifiés par les professionnels
Organiser son travail au sein du chantier	Reconnaissance des différentes essences forestières
d'abattage	Connaissance des écosystèmes forestiers
Utiliser la tronçonneuse (selon les préconisations ergonomiques, utiliser les équipements de	Notion de développement durable (dont label PEFC, norme ISO 14001)
protection individuels)	Connaissance des techniques d'abattage
Adopter en permanence des gestes et postures professionnels adaptés aux efforts à fournir	Connaissance et fonctions des matériels utilisés
Réaliser l'abattage directif	Cahier des charges
Réaliser les différentes opérations de façonnage	Cubage
(égobelage, ébranchage, arasage des nœuds,	Calculs des volumes abattus
écimage, parement de culée, tronçonnage)	Règles de sécurité et EPI
Trier les produits façonnés	

Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
Apprécier la qualité des arbres à abattre Connaître les limites du matériel	Veiller au respect de la réglementation et des consignes en matière de sécurité
Assurer une organisation efficace du travail sur le chantier	Prendre en compte les autres personnes travaillant sur le chantier
Organiser le travail et l'utilisation du matériel en toute sécurité	Adopter en permanence les gestes et postures professionnels adaptés aux efforts à fournir
	Etre attentif aux signes permettant de prévenir les incidents et accidents sur les chantiers
	Alerter en cas de danger et faire appel en cas de nécessité à d'autres intervenants
	Favoriser les bonnes relations avec les propriétaires, riverains, autres intervenants forestiers, promeneurs

Maintenance du matériel	
Situations professionnelles significatives	Affutage Entretien courant des principaux matériels

Finalité : Maintenir un matériel fonctionnel et optimiser sa durée d'utilisation.

Responsabilité / autonomie :

Le salarié reçoit des consignes précises de son supérieur hiérarchique sur les entretiens à réaliser. Il organise son propre travail sur le chantier ou en atelier. Il anticipe les signes de dysfonctionnement et des situations d'insécurité, et éventuellement rend compte à son supérieur hiérarchique. Il applique les consignes en matière de sécurité et veille à adopter une attitude respectueuse de l'environnement.

Environnement de travail :

Le salarié peut être amené à travailler en atelier, ou sur le chantier dans le cadre d'un réglage ou d'une réparation. Le travail est fonction de l'intensité de l'utilisation du matériel et de la nature des chantiers.

Les activités sont réalisées en appliquant les règles de sécurité et dans le respect de l'environnement, notamment en pratiquant le tri sélectif des déchets.

Face à l'évolution des matériels, produits et techniques, le salarié doit actualiser le niveau de ses compétences.

Indicateurs de réussite :

Matériel en bon état de fonctionnement

Qualité de l'affutage

Matériel permettant un travail efficace

Rapidité d'intervention en cas de panne et d'incident

Fréquence des réparations

Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.

Savoir-faire	Savoirs identifiés par les professionnels
Observer l'état des matériels Appliquer les normes et règles de sécurité liées à l'entretien des matériels Entretenir au quotidien les matériels Assurer l'entretien courant du matériel en respectant les consignes des constructeurs Affûter les lames et les chaînes Prévoir les fournitures utilisables sur chantier	Machines et matériels utilisés en sylviculture et exploitation forestière Notions de mécanique Notions d'hydraulique Compréhension d'une notice technique Techniques d'affûtage Nature et fréquence des opérations de maintenance Caractéristique des lubrifiants et carburants Règles d'hygiène et de sécurité
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
Anticiper les pannes et repérer les dysfonctionnements Affuter dans « les règles de l'art » Diagnostiquer les pannes et réparer en autonomie Maintien en bon état de son matériel et des accessoires	Veiller au respect de la réglementation et des consignes de sécurité Veiller au respect de l'environnement dans l'utilisation des produits Faire preuve de rigueur dans les opérations d'entretien visant à garantir la sécurité

Communication en situation professionnelle

Situations professionnelles significatives

- Signalement des anomalies observées dans l'environnement de travail

Finalité : Fournir des informations au responsable de chantier ou au chef d'entreprise, utiles à la prise de décision et à l'organisation du travail

Responsabilité / autonomie :

Sous les ordres du chef d'entreprise ou du chef d'équipe, le salarié est totalement autonome dans la réalisation des taches sur le chantier. Il est responsable de sa sécurité et des matériels qui lui sont confiés. Il adopte des gestes et postures en prévention de l'apparition des troubles musculo-squelettiques. Il veille à réaliser ses activités dans le respect de l'environnement.

Environnement de travail :

La communication en situation professionnelle est une activité quotidienne nécessaire au bon fonctionnement du service ou de l'entreprise.

Le salarié est en capacité de communiquer avec son supérieur hiérarchique, ses collègues de travail pour transmettre les informations, observations et dysfonctionnements constatés, utiles à l'organisation du travail, à la prise de décision, à la protection des utilisateurs, clients ou usagers, et dans la cas des collectivités, au maintien de la qualité du domaine public.

Il est également en capacité de répondre aux questions ou demandes d'informations d'un client ou d'un usager en ce qui concerne son domaine d'activités.

Le salarié travaille seul ou en équipe. Il est responsable de la bonne compréhension des consignes reçues et de la fiabilité des informations transmises. Il rend compte par des moyens appropriés (oralement ou par écrit) à son supérieur hiérarchique de son activité.

La communication en situation professionnelle exige un niveau convenable d'expression écrite et orale pour comprendre et être compris. Elle exige également, de plus en plus, une connaissance et une maîtrise de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (téléphonie, informatique...).

Indicateurs de réussite :

Compréhension et respect des consignes

Intelligibilité et fiabilité des informations transmises

Qualité des relations de travail

Capacité à travailler en équipe

Aisance communicationnelle

Signalement des dysfonctionnements et anomalies

Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.

Savoir-faire	Savoirs identifiés par les professionnels
S'exprimer oralement (de manière claire, structurée et concise) S'exprimer par écrit (de manière claire, structurée et concise)	Connaissances de base en français Vocabulaire technique lié à l'activité professionnelle Techniques de communication et usage des TIC
Utiliser un téléphone portable, un ordinateur, un appareil photo	recliniques de communication et usage des 110
Utiliser des logiciels professionnels	
Observer et rendre compte	

Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
Adapter son comportement et sa communication en fonction de ses interlocuteurs et situations plus ou moins complexe Faire preuve d'autonomie dans l'utilisation des techniques de communication et technologies de l'information et de la communication (TIC) Argumenter	Respecter les consignes données Respecter les règles de savoir-vivre et de bienséance (vouvoiement et tutoiement) avoir l'esprit d'équipe être observateur et attentif écouter ses interlocuteurs Respecter les règles (explicites et implicites) de communication et procédures d'enregistrement

Les définitions suivantes sont celles des rubriques d'une fiche de descripteurs de compétences.

Une fiche de compétences permet de décrire les ressources mobilisées par un professionnel3 expérimenté quand il maîtrise les situations professionnelles correspondant à un domaine d'activité ou à un ensemble d'activités ayant la même finalité, dont on considère qu'elles relèvent d'un champ de compétences particulier. Elle donne également un certain nombre d'informations sur les situations professionnelles et leurs conditions de réalisation.

Annexe:

Définition des rubriques d'une fiche de descripteurs de compétences d'un diplôme

Fiche relative à [un champ de compétences donné]

Ex. : Commercialisation des produits de l'exploitation – Intervention sur le végétal – Soins aux animaux – Encadrement d'équipe – Organisation du travail – Gestion économique et administrative

Situations professionnelles significatives

Elles ont été identifiées par des investigations de terrain dans la phase amont d'analyse des emplois et d'analyse du travail

Elles représentent les situations-clés qui rendent particulièrement compte de la compétence du titulaire de l'emploi. En conséquence elles sont peu nombreuses ; il ne s'agit pas d'une liste exhaustive des situations professionnelles relevant de ce champ.

Exemples:

- Réglage des paramètres avant démarrage
- Ajustement des activités en cours de travaux

Finalité:

Expression globale et synthétique de la finalité du travail pour le professionnel titulaire de l'emploi, c'est-à-dire une formulation qui précise les grands objectifs à atteindre ou à maîtriser par une mise en œuvre contextualisée des activités concernées par la fiche.

Exemple : Rationaliser et optimiser ses interventions et celles de son équipe pour atteindre le résultat recherché en tenant compte des contraintes et des objectifs de l'entreprise ou de l'organisation

Responsabilité / autonomie :

Description synthétique du niveau de responsabilité du professionnel (nature de la responsabilité, personne à qui il rend compte de son activité, risques encourus...).

Degré d'autonomie : latitude du professionnel pour décider et agir sur son travail et sur les activités de l'entreprise ou de l'organisation.

Ces éléments doivent être ciblés sur les activités de la fiche, certains d'entre eux ayant déjà été traités globalement à l'échelle de l'emploi dans le référentiel professionnel.

Environnement de travail :

Description des principaux éléments du contexte dans lequel se déroulent les activités, pouvant avoir des conséquences sur l'organisation et la réalisation du travail, sur les conditions de travail

Exemples : travail en extérieur soumis aux intempéries, travail en flux tendus, conditions d'ambiance particulières (froid, humidité, bruit...)

³ Le terme « professionnel » est employé dans ce contexte pour désigner un titulaire de l'emploi visé par le diplôme.

Indicateurs de réussite :

Eléments observables ou mesurables permettant de considérer que le résultat du travail est conforme à ce que l'on peut attendre d'un professionnel titulaire de l'emploi.

Ces indicateurs permettent de situer la performance attendue du professionnel confirmé (niveau de maîtrise et de responsabilité dans l'atteinte du résultat). Les indicateurs soumis à beaucoup d'autres facteurs ou représentatifs à trop long terme du résultat du travail ne sont pas indiqués.

Exemples:

- respect du cahier des charges
- remise en état et rangement des locaux, du matériel et du chantier

Les indicateurs ne doivent pas être confondus avec les critères d'évaluation pour la certification, notamment parce qu'ils permettent de situer la performance d'un professionnel expérimenté - non d'un débutant - mais ils peuvent constituer des repères pour les formateurs dans la construction des grilles d'évaluation.

Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.

Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.

Savoir-faire

Ensemble des savoir-faire techniques et pratiques mis en œuvre dans le travail et indispensable à la maîtrise des situations professionnelles de la fiche. Leur liste n'est pas exhaustive, elle correspond aux savoir-faire identifiés par l'analyse du travail.

Exemples:

- identifier les risques encourus à son poste de travail
- assurer la maintenance et l'entretien du matériel
- enregistrer les données liées à la conduite de la production
- prendre en compte les conditions météorologiques
- effectuer un traitement phytosanitaire
- effectuer le réglage des machines...

Savoirs identifiés par les professionnels

La liste des savoirs qui figure dans cette rubrique est constituée à partir des données recueillies au cours des entretiens. Il s'agit des savoirs qui ont été cités par les titulaires des emplois et par leurs supérieurs hiérarchiques.

Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive de tous les savoirs mobilisés dans l'activité professionnelle ni du résultat d'un travail de didactique.

Savoir-faire consolidés par l'expérience

Ces savoir-faire, en général complexes, demandent du temps et de l'expérience pour être acquis en totalité. Leur maîtrise distingue souvent le professionnel expérimenté du débutant.

Le plus souvent, seules les bases permettant de développer ces savoir-faire pourront être acquises en formation. Ces savoir-faire ne sont pas visés par l'évaluation en formation. Ils peuvent servir de repères pour la VAE.

Exemples:

- élaborer de nouvelles recettes, faire évoluer la gamme de produits
- anticiper les accidents de fabrication
- détecter rapidement les animaux présentant un potentiel
- adapter les prestations aux évolutions de la clientèle...

Comportements professionnels

Ensemble d'attitudes, de savoir-être qui interviennent dans l'activité et participent de la compétence globale. Seuls les éléments essentiels pour la maîtrise des situations professionnelles sont indiqués dans cette rubrique.

Attention: cette rubrique ne décrit pas des aptitudes ou des qualités personnelles, éléments qui ne sont pas retenus dans les diplômes du MAAF.

Les comportements professionnels peuvent être développés par la formation ou par l'expérience.

Exemples:

- veiller en permanence à la sécurité
- être attentif aux souhaits des clients
- faire preuve de rigueur à toutes les étapes du process
- veiller au respect des délais...

Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche Sous-direction des politiques de formation et d'éducation Bureau des diplômes de l'enseignement technique 1ter avenue de Lowendal – 75700 Paris 07SP

Juin 2016